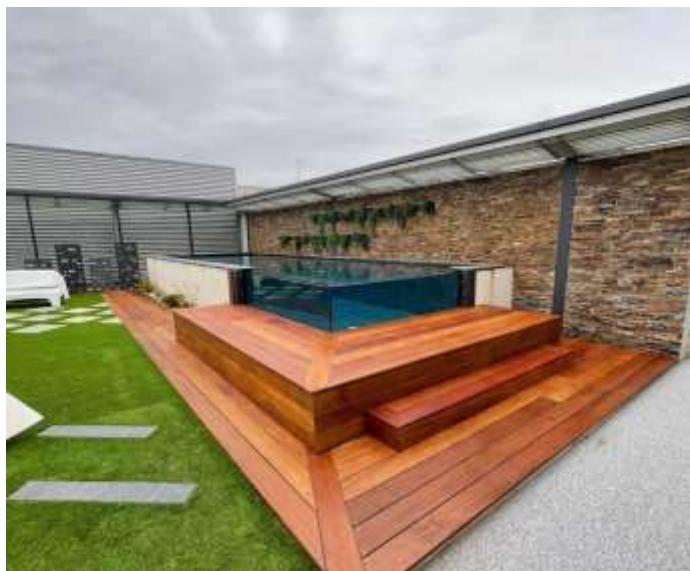




FAIR & PRECIOUS

LES BOIS TROPICAUX CERTIFIES, BIEN PLUS QUE DU BOIS !



Avec le retour des beaux jours, le désir de profiter de l'extérieur est grandissant. Le soleil pointe le bout de son nez et une seule envie se fait entendre : profiter de son jardin et de sa terrasse ! Mais comment prendre soin de la planète tout en profitant d'un bel extérieur ? En optant pour du bois tropical certifié ! Les bois tropicaux certifiés disposent de qualités naturelles qui leur permettent de résister au soleil et aux intempéries sans qu'il soit nécessaire de les traiter.

Nogent-sur-Marne, le 30 mars 2023 – Reconnus comme un outil de développement économique, social et culturel, les écolabels forestiers FSC (Forest Stewardship Council) et PEFC-PAFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières - Pan-African Forest Certification) permettent d'y voir plus clair en matière de consommation de bois tropical. Choisir le bon bois pour décorer ses extérieurs n'est pas chose facile, mais ces labels sont un bon outil d'aiguillage. Dans cette optique, l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) vise à sensibiliser les consommateurs à la certification gestion durable, grâce au programme Fair&Precious. Ce collectif s'engage sur le respect de la faune et de la flore, ainsi que sur un modèle de développement économique et social respectueux des populations.

LE BOIS TROPICAL – DURABLE, ESTHETIQUE ET PERFORMANT

Fair&Precious s'est fixé pour objectif d'encourager les consommateurs à privilégier les bois tropicaux certifiés FSC et PEFC/PAFC dans leurs achats en lien avec leurs décorations extérieures.



Les consommateurs sont de plus en plus intéressés par des produits respectueux de l'environnement et la terrasse en bois tropical certifié est l'un de ces produits.

Les bois tropicaux présentent une durabilité naturelle unique, sans usage de produits de traitement. Leur dureté, leur résistance, leur stabilité en milieu humide confèrent à certaines essences tropicales des qualités techniques exceptionnelles. Leur couleur, leur texture, leur grain, leur homogénéité, procurent en outre à ces bois une esthétique remarquable.

Le marché des terrasses en bois a connu une croissance constante depuis 2015 pour atteindre en 2021 une vente totale de 16 millions de m². La pandémie de COVID-19 et l'augmentation des travaux de rénovation domiciliaire ont contribué à une accélération de cette croissance entre 2019 et 2021, avec une augmentation de 34%. Les professionnels prévoient une croissance continue supérieure à 10% par an, ce qui pourrait porter les ventes à 25 millions de m² d'ici 2025.

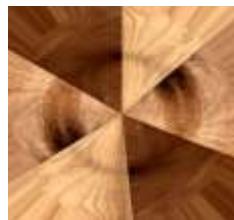
Choisir un bois tropical certifié, c'est investir dans l'avenir, dans un habitat durable tout en agissant en faveur de l'environnement.

UN MATERIAU OPTIMAL POUR LES TERRASSES AU SOL ET DE PISCINE

Utiliser du bois tropical dans le cadre de la création d'une terrasse est sans aucun doute le trait d'union parfait entre l'intérieur de l'habitat et la nature extérieure.

En effet, les essences tropicales résistent naturellement à l'usure et aux intempéries. La majorité d'entre elles est également très résistante à l'humidité, insensible au gel, à la pluie et aux insectes, ainsi qu'au chlore ou à l'eau de mer.

En plus de leur extrême résistance, ces bois au grain fin, sans échardes et qui chauffent peu au soleil, sont idéaux pour marcher pieds nus sur une terrasse ou au bord d'une piscine. Sur le plan esthétique, le bois tropical offre une large palette d'essences, d'aspects, de veinages, et de nuances :



FACILE A ENTRETIENIR, LE BOIS TROPICAL CONSTITUE LE MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX SUR LE MARCHE

Le bois tropical possède une durée de vie de plusieurs dizaines d'années, notamment grâce à son excellente stabilité dimensionnelle. **Il ne nécessite aucun traitement chimique et ne demande pas beaucoup d'entretien.** Ces facteurs font des essences tropicales des matériaux offrant un excellent rapport qualité prix. Pour préserver son aspect naturel d'origine, le bois tropical doit être entretenu seulement une à deux fois par an en effectuant un brossage et, en cas de besoin, en appliquant un dégriseur pour redonner instantanément toute sa teinte originelle au bois, ou un saturateur pour prolonger l'éclat.



DIRE NON AU COMMERCE ILLEGAL DU BOIS TROPICAL EN OPTANT POUR LA CERTIFICATION !

Lors de l'achat de bois tropicaux, les consommateurs peuvent lancer un signal fort contre le défrichement illégal et les canaux de distribution non transparents. Pour ce faire, il est nécessaire de s'assurer qu'il provient d'entreprises responsables, certifiées par des institutions de contrôle indépendantes et dont les itinéraires de production peuvent être retracés avec précision.

C'est le cas du programme Fair&Precious de l'ATIBT, engagé localement dans la gestion durable des forêts, la préservation de la biodiversité et la promotion des emplois locaux dans l'industrie de transformation du bois ainsi que des projets sociaux. Soutenir ces entreprises, c'est contribuer à la préservation des forêts tropicales et au bien-être de ses habitants.

- ⇒ [**Retrouver tous les partenaires de l'initiative pour des bois tropicaux équitables**](#)
- ⇒ [**Pour une documentation plus complète, rendez-vous ici**](#)

A propos de l'ATIBT

L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) a été fondée en 1951, à la demande de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Au service de la filière « bois tropicaux », de la forêt jusqu'au consommateur final, l'association joue un rôle moteur dans la mise en œuvre de projets internationaux dédiés à la gestion durable et responsable des forêts tropicales. Elle se positionne aussi comme l'un des meilleurs référents technique et scientifique de la ressource bois tropical. Entre 2016 et 2019, l'ATIBT a connu une augmentation de près de 50% du nombre de ses adhérents, portant son effectif à plus de 130. Aux côtés d'acteurs européens de la filière « bois tropicaux africains », l'ATIBT rassemble des états (république du Congo, république de Côte-d'Ivoire, république centrafricaine), d'autres association professionnelles africaines (Gabon, Côte d'Ivoire, Cameroun, RDC) et européennes, des ONG (à l'image de WWF et la Fondation Prince Albert II) et de grandes entreprises.

Site internet : www.atibt.org et www.fair-and-precious.org